REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
CANTON DE FECAMP

MAIRIE
de
GANZEVILLE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 2 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE, Maire.

Etaient présents et représentés : Mesdames BENOIST, FOURE, LOISEL et PARIS.
Messieurs BONNET, BOUDIN, COUSIN, CUFFEL et CROCHEMORE.

Etaient absents et excusés : Madame SERVAIN Claudine.

Secrétaire de séance: Madame BENOIST Geneviève

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30 et constate que le quorum est atteint
9 membres présents et représentés sur 10 en exercice

Ordre du jour séance du 06/07/2022:

28/2023	DM3 : Décision modificative afin annuler le 1068 en recette d'investissement.

Procès-verbal du conseil municipal du 21juin 2023 approuvé par tous les membres du conseil.

Délibération 28/2023

Le Maire donne lecture du mail de Madame EUDE du Trésor Public en date du 8 juin, concernant l'article 1068 ainsi que le mail de Monsieur CHIARELLI Hubert et Monsieur WAUTOT Charles.

La somme de 23 250.01€ est déplacée au 021 (virement de la section d'investissement) afin que la balance du budget en investissement soit toujours équilibré.

INVESTISSEMENT
Recettes
Chapitre 10 article 1068 : - 23 250.01 €
Chapitre 021 : + 23 250.01 €

FONCTIONNEMENT
Dépenses
Chapitre 011 article 60632 : -23 250.01€
Chapitre 023 : + 23 250.01€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision.

POUR : 9	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-PARIS Anne-Marie -BENOIST Geneviève -LOISEL Cynthia -FOURE Colette -CROCHEMORE Jean-Marie -BONNET Cyril - BOUDIN Bruno -CUFFEL Christophe -COUSIN Dominique		

1) APPEL D'OFFRE : TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES

Le Maire informe que la commission d'appel d'offres composée de :

- Jean marie CROCHEMORE
- Bruno BOUDN
- Geneviève BENOIST
- Cyril BONNET
- Dominique COUSIN

S'est réunie en amont du conseil municipal avec Monsieur Ghislain LEFRANCOIS.

Nous avons reçu 3 offres :

- SARL DELAHAIS à GERVILLE 119900 € ttc
- VIA France à SAINT ETIENNE ROUVRAY 152089 € ttc
- BTP 276 à PREAUX 126000 € (pas de montant ttc)

L'entreprise retenue est SARL DELAHAIS.

2) ARRETE DE DEPLACEMENT DU PANNEAU D'ENTREE D'AGGLOMERATION

Afin de mettre en place un feu tricolore à récompense, le panneau d'entrée d'agglomération doit être déplacé en amont de 51 mètres.

****** Questions diverses***

- Mise en place d'un dispositif de numéro d'enregistrement pour les meublés de tourisme (6 conseillers Pour, 2 Contre et 1 abstention).
- Bilan rentrée scolaire 19 Ganzevillais sur 67 enfants inscrits.
- Bilan de la MAM.

Pas d'autre question étant évoquée, la séance est close à 19h30.

Le Maire
Jean-Marie CROCHEMORE

La Secrétaire de Séance
Geneviève BENOIST

MAIRIE DE GANZEVILLE (Seine-Maritime)